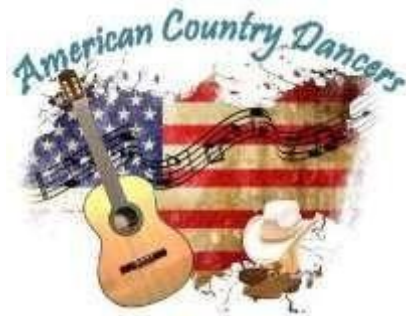




Règlement Intérieur

AMERICAN COUNTRY DANCERS 01

2025/2026

L'objet de l'association est :

De promouvoir la danse et la musique country, line danse au travers de cours, démonstrations, bals, stages, animations diverses publiques ou privées. Tout simplement, apprendre la danse country dans la joie et la bonne humeur, sans aucun esprit de compétition.

Adhésion :

Les inscriptions se font chaque année en septembre après les deux cours d'essais gratuits, sans cette inscription complète et validée vous ne pourrez participer aux cours suivants. Cela se fait à l'aide d'un bulletin d'inscription ou de réinscription dûment complété et signé. Pour être adhérent de l'association, il est demandé une cotisation annuelle fixée par le bureau, l'étalement de la cotisation est possible celle-ci est versée au moment de l'inscription ou lors de son renouvellement.

L'association est assurée pour les dommages engageants sa responsabilité civile conformément à la l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984. La responsabilité de l'association pourra être recherchée en cas d'accident résultants de l'inobservation des consignes de sécurité et du règlement intérieur.

Toutes inscriptions validées seront encaissées et non remboursable (sauf maladie)

Cours :

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de MARBOZ :

-  **Les mercredis : débutants premiers pas 18h30 à 19h30**
-  **Les mercredis : débutants + (2^{ème} saison) de 19h30 à 20h45**
-  **Les jeudis débutants premiers pas de 18h30 à 18h30**
-  **Les cours sont animés par deux animateurs Laurence et Christophe.**
-  **Ne sont admis dans l'enceinte de la salle de cours que les adhérents.**

Les personnes extérieures bénéficiant d'une séance ou d'une invitation sont soumises au même règlement intérieur que les adhérents.

Chaque membre s'engage à :

-  **A changer de chaussures semelles propres facilitant les pas de danse utilisé pour les cours uniquement (tirer du sac)**
-  **Les chaussures ou bottes à talons hauts et fins sont interdits ainsi que les mules sandales ou tong**
-  **Avoir une tenue et un comportement correct.**
-  **Respecter l'animatrice et l'animateur en écoutant silencieusement les explications durant les cours.**

- 👤 **À respecter les horaires des cours, toute personne arrivant en retard ou en avance est priée de rentrer discrètement.**
- 👤 **A éteindre ou à mettre son téléphone portable en mode silencieux.**
- A respecter les autres danseurs/euses**

Aucuns propos diffamatoires, aucune agressivité, paroles ou gestes ne sera tolérer, ni atteinte à la vie privée, envers les adhérents et l'animatrice/teur au risque d'être expulsé du cours, ou des démonstrations.

Déroulement des cours :

- 👤 1 - Les animateurs vous présentent en musique et danse la chorégraphie qui va être apprise dans le cours.
- 👤 2 - les explications détaillées vous sont donner, les pas et les comptes de la chorégraphie.
- 👤 3 - la chorégraphie est dansée en musique par les animateurs et les adhérents.
- 👤 4 - révision de la chorégraphie le cours suivant avec les animateurs et par l'adhérent sur le site ou les chorégraphies sont disponibles au moyen de vidéos de musiques et de PDF (fiche de pas) qui vous sont destinées pour vous permettre de réviser entre deux cours.
- 👤 **Il est important de réviser régulièrement pour votre progression.**
- 👤 **Lors de vos absences** les chorégraphies apprises devront être vues de votre propre chef avec les supports mis à votre disposition sur le site afin de pallier à votre retard pour ne pas ralentir la progression des cours suivants pour garder le même niveau d'apprentissage du groupe.

L'adhérent reconnaît à l'association le droit de l'exclure, sans préavis, ni indemnité, toute personne dont l'attitude ou le comportement serait préjudiciable aux animateurs, à l'association, aux membres de l'association, à l'image de celle-ci.

Chacun s'assurera que son comportement, ses propos ou ses actes ne sont pas susceptibles de créer des troubles pour la vie collective ou le bien-être individuel de chacun des membres.

Animations – Démonstrations – Spectacles

La participation aux animations, démonstrations ou spectacles est basée sur le volontariat. En revanche, cela implique certaines obligations :

- 👤 Assiduité aux cours et la connaissance des danses prévues en démonstrations
- 👤 Le placement se fera par les animateurs tout en tenant compte des souhaits individuels

Le port de la tenue représentant les AMERICAN COUNTRY DANCERS 01 :

- 👤 Chemise noire avec le logo de l'association
- 👤 Chapeau
- 👤 Bottes "style santiags" est un plus
- 👤 Pantalon noir

Chaque membre s'engage à :

Ne pas tenir pour responsable « **AMERICAN COUNTRY DANCERS 01** » des blessures physiques ou morales durant les entraînements.

Il assumera sa responsabilité des dégâts et des dommages qu'il aura causé durant les entraînements, démonstrations ou lors de toute autre activité organisée par l'association.

L'adhérent reconnaît à l'association le droit d'exclure, sans préavis, ni indemnité, toute personne dont l'attitude ou le comportement serait préjudiciable à l'association, aux membres de l'association, à l'image.

Droit à l'image et à la vidéo

Elles peuvent être prises lors des diverses manifestations organisées dans le cadre des activités de l'association, que ces manifestations soient à l'initiative des **AMERICAN COUNTRY DANCERS 01** ou d'autres clubs.

Ces photos ou vidéos pourront éventuellement faire l'objet d'une diffusion sur internet via le site ou Facebook. Toute personne voulant apposer son "droit à l'image" et refusant cette diffusion doit clairement le signifier lors de son inscription. Les prises d'images ou vidéos ont pour objectif de promouvoir notre activité en les insérant sur le site de l'association.

☐ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club.

Date et signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

La Présidente et le bureau



Coupon réponse
Remplir et remettre lors de l'inscription



Je soussigné :

Date : le

Nom/ prénom :

☐ Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association American Country dancers 01

Signature